*Studii de lingvistică 1, 2011, 85 - 104*

# A propos du verbe *traduire* et du nom *traduction*

Nelly Flaux[1]

**Abstract:** This paper deals with the main semantic and syntactic properties of the verb *traduire* 'to translate' and of the noun *traduction* 'translation'. First, the different meanings of these two words will be outlined, in French and in other languages; it will be shown that the Husserlian notion of "ideal object" is essential to give a real account of the linguistic properties of the noun *traduction* when it denotes a text translated from one language into another; furthermore, the notion of ideality is important for the study of many nouns of music or language and might be extended to the domain of fine arts.

**Key words:** ideality, event, nominalization, action, result, argument structure, sign

## Introduction[2]

Le contraste est spectaculaire entre l'abondance des réflexions consacrées à l'activité requérant les efforts des humains pour transposer, dans une deuxième langue, un texte formulé dans une première d'une part, et de l'autre, l'incuriosité des grammairiens et des linguistes à l'endroit des conditions d'emploi du verbe *traduire* et du nom *traduction* dans les langues naturelles, en particulier en français et en anglais[3]. L'hommage à Maria Țenchea est l'occasion de réduire un peu ce contraste, en montrant que ce mot présente des caractéristiques de forme et de sens qui méritent de retenir l'attention.

Je commencerai par rappeler les principales acceptions (« juridique » et « linguistique ») de *traduire* et de *traduction* et par jeter un œil sur la traduction de ces deux mots dans quelques langues.

[1] Université d'Artois, Grammatica; nflaux@nordnet.fr.

[2] Cet article doit beaucoup aux travaux réalisés en collaboration avec D. Stosic, comme en témoigne la bibliographie. Je remercie par ailleurs vivement les deux relecteurs/trices de leurs remarques et suggestions.

[3] Voir entre autres, Gross 1975, Croft 2010, Florea & Fuchs 2010, François 1989, 1990, Levin 1993, Levin & Rappaport Hovav 2010, Talmy 2000.

**BDD-A2534 © 2011 Facultatea de Litere din Oradea**
**Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:05:17 UTC)**

Puis je montrerai qu'une description adéquate du fonctionnement du nom *traduction* exige de recourir à la notion d'objet « idéal » (*traduction* au sens de « texte traduit » ne dénote ni un événement ni un objet matériel) proposée par Husserl.

Enfin, je présenterai les principales contraintes qui pèsent sur l'emploi du nom déverbal. En dépit de son étymologie, en effet (emprunt au latin *traductio*), le nom *traduction* est perçu comme dérivé du verbe *traduire*. Comme *traduire,* il dénote un procès, *Cf.* (1)-(2). Il dénote aussi le résultat du procès, *Cf.* (3). Comme *poème, sonate*, par métonymie, il peut dénoter un objet matériel, *Cf.* (4):

(1) La traduction de ce texte par Paul a duré deux ans

(2) Paul, depuis des années, fait (des traductions / de la traduction) pour un grand éditeur

(3) La traduction de ce texte par Paul est excellente

(4) Pose (ce poème / cette sonate / la traduction de ce texte / cette traduction) sur la table

Ces contraintes dépendent de la structure argumentale ou actancielle, elle-même en lien étroit avec ce que certains appellent la «structure lexico-conceptuelle» du verbe *traduire*, comme le suggère le rapprochement entre (5) et (6):

(5) La traduction de cette pièce de théâtre par Nerval de l'allemand en français est célèbre

(6) Nerval a traduit cette pièce de théâtre de l'allemand en français

## 1. Deux mots polysémiques

Avant d'aborder la question de « l'héritage » du verbe « par » le nom, je rappellerai que les acceptions jusqu'ici évoquées ne sont pas les seules qu'expriment *traduire* et *traduction*.

### 1.1. *Traduire*

Selon le *TLFi*, on peut distinguer trois grandes acceptions.

Marqué comme « vieux », le verbe signifie « transférer, mettre en prison »[4]. Dans l'usage moderne, il a conservé en partie ce sens « juridique » pour signifier: « citer, appeler à comparaître ». Les prépositions introduisant le lieu de la comparution sont *à, devant,*

[4] Les exemples cités sont tous au passif: « *Il fut traduit des prisons du Châtelet à la Conciergerie* » (Dic. Ac. 1835-1935).

BDD-A2534 © 2011 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:05:17 UTC)

*en* (*traduire qqn à, devant, en*)[5]. Sans que soit précisé le rapport sémantique qui l'unit à la précédente, la deuxième acception est ainsi définie: « formuler dans une autre langue (langue cible) ce qui l'était dans la langue de départ (langue source) sans en changer le sens ». Le sujet est un humain; le COD « désigne généralement *une chose* »[6] (*traduire une lettre*); il est précisé ensuite que la traduction peut être « orale ». Est relevée la construction syntaxique suivante: « avec adjectif ou complément prépositionnel désignant la langue source (*assise devant le bureau de papa, traduisant un texte anglais*[7] […] *j'occupais ma place sur terre* (Beauvoir)); la langue cible: *Un roi d'Egypte* […] *fit traduire la Bible en grec* (de Maistre). L'auteur de l'article signale que le sujet peut aussi désigner un énoncé, une phrase: *Que dire aussi de « lead us no in temptation » qui traduit exactement l'original?* (Green). Alors, *traduire* peut connaître un emploi pronominal passif: *Le conducteur idéal est le « high grade moron » qui peut se traduire par « idiot supérieur »* (Huyghe).

« Par analogie », le verbe *traduire* a le sens de « transposer dans un autre système ce qui était exprimé dans un premier », « transformer dans une autre forme artistique ce qui existait dans une première », « transposer la réalité, la représenter », « transposer un projet dans la réalité, le concrétiser » (emploi pronominal passif[8]), « rendre sensible, manifeste, un sentiment ».

Le *TLFi* signale que « par extension » *traduire* veut dire « rendre l'expression d'un phénomène » (l'emploi pronominal passif est possible[9]) ou « être la conséquence de »; et « par extension » encore: « être l'expression d'un phénomène, être la conséquence de »[10].

Je ne prendrai en compte, dans la suite de l'article, que le sens étroitement « linguistique ». Mais il est intéressant de relever l'existence du sens « juridique »; en effet, les deux acceptions se retrouvent avec *traduction* – même si l'usage « juridique » du nom est plus daté et beaucoup plus limité en français contemporain. On peut se demander comment s'est effectué le « passage » du sens 1 au sens 2. D'autant que, dans un certain nombre de langues germaniques ou slaves (je citerai aussi le cas du grec ancien et du grec moderne), le

---

[5] *Traduire qqn. à la barre de l'Assemblée Nationale / traduire qqn. devant un / en conseil de guerre;* « avec complément prép. exprimant le but ou la cause »: *traduire qqn pour faute grave / pour jugement devant la Haute Cour de Justice* (exemples inspirés du *TLFi*). Le passif pronominal est possible « par métonymie »: *Les crimes d'Etat doivent se traduire devant le conseil de Régence* (exemple de Scribe emprunté au *TLFi*).

[6] Les italiques sont de moi.

[7] C'est moi qui souligne.

[8] Exemple du *TLFi*: *Avait-il des idées neuves? Elles ne se traduisaient pas dans les faits* (Debatisse).

[9] Exemple du *TLFi*: *Tout* […] *avait été dit, redit, répété cent fois, la parole devenait inutile, tout se traduisait par le regard et par le sourire* (Flaubert).

[10] *Son départ se traduit pour moi par un surcroît de travail* (exemple simplifié d'une citation de J. Green empruntée au *TLFi*).

**BDD-A2534 © 2011 Facultatea de Litere din Oradea**
**Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:05:17 UTC)**

verbe *traduire* ne … se traduit pas toujours par le même mot selon, précisément, chacune de ces deux acceptions:

Allemand:
- juridique: *jemanden vorladen*[11]
- linguistique: *übersetzen; übertragen*

Anglais:
- juridique: *to bring somebody before the courts*
- linguistique: *to translate (into, from)*[12]

Néerlandais:
- juridique: *voor de rechter dagen*[13]
- linguistique: *vertalen*[14]

Polonais:
- juridique: *poswac kogos do sadu*
- linguistique: (*prze)tlumaczyc*[15]

Serbo-croate:
- juridique: *izvesti*
- linguistique: *prevesti* / *prevoditi*[16]

Grec ancien:
- juridique: *kaleo eis diken; (h)upago tina eis tous dikastas eis diken* (Thucydide, Xénophon)
- linguistique: *méta-grapho* (Lucien); *(h)ermeneuo* (Xénophon); *meta-phradzo*[17]

Grec moderne:
- juridique: *parapepto se dikn; kalo eis to dikasterio*

---

[11] Merci à M. Simonet pour ces précisions.

[12] *To translate* vient de l'ancien et moyen français *translater,* qui, – signale le *TLFi* – a été remplacé en français par *traduire*. Voir *infra*.

[13] « Le verbe *dagen* est dérivé du nom *dag* « jour ». Le sens originel est « fixer le jour ». Actuellement, *dagen* est un terme juridique seulement. On peut dire la même chose avec le seul verbe (composé) *dagvaarden* où le mot *dag* apparaît de nouveau et où *vaarden* (disparu comme verbe indépendant) signifie « proclamer, proclamer le jour (où on doit comparaître) », Co Vet (com. pers.).

[14] « On peut utiliser aussi *omzetten. Om-* est un préfixe qui indique qu'il s'agit d'une transformation ou d'une transposition (*zetten* signifie « mettre »). Le sens est moins spécifique que celui de *vertalen.* Il peut avoir le sens littéral « changer de position ». Merci à Co Vet de ces précisions (com. pers.).

[15] Le préfixe *prze-* a une valeur aspectuelle (opposition perfectif / imperfectif). Merci à A. Mombaillard et à I. Sosinska.

[16] Le premier verbe est perfectif, le second imperfectif. Merci à D. Stosic.

[17] Ce verbe est cité dans le dictionnaire grec-français (Hatier / Belin).

**BDD-A2534 © 2011 Facultatea de Litere din Oradea**
**Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:05:17 UTC)**

- inguistique: *metaphraso*[18]

Italien:
- juridique: *tradurre (qc. davanti al magistrato)*
- linguistique: *tradurre*

Espagnol:
- juridique: *llevar a alguien ante la justicia*
- linguistique: *traducir*

Roumain:
- juridique: *a traduce în fața justiției; a deferi justiției*
- linguistique: *a traduce*[19]

Latin:
- juridique: *in jus ducere / transferre; diem alicui dicere; aliquem in jus educere* (Cicéron)[20]
- linguistique: *traducere; reddere (verbum pro verbo); exprimere (verbum pro verbo); transferre; vertere*[21]

Les trois langues germaniques, ainsi que l'une des deux langues slaves, ont deux verbes différents, tout comme le grec ancien et le grec moderne. Dans les langues romanes considérées, sauf en espagnol, le verbe est ambivalent, ce qu'il n'était pas en latin, même s'il existe des relations morphologiques entre certains des verbes chargés d'exprimer l'une et l'autre des significations!

### 1.2. *Traduction*

D'emblée, le *TLFi* signale que *traduction* signifie « une action et le résultat de cette action ». L'acception « juridique » est d'un emploi rare (« fait de citer, d'appeler à comparaître »)[22]. Le sens « linguistique » mis, comme le précédent, en relation avec le verbe *traduire,* est défini en deux étapes correspondant, la première, à l'idée d'action (« le fait de transposer un texte d'une langue dans une autre »), la deuxième, au

[18] Un grand merci à J.-M. Vercruysse pour toutes ces indications relatives au grec ancien et au grec moderne.
[19] Je dois ces précisions à A. Tihu.
[20] Merci encore à J.-M. Vercruysse, qui précise que *traducere* n'est pas employé dans le sens juridique en latin.
[21] F. Toulze, à qui je dois ces précisions, ajoute: « Les Anciens n'avaient pas une idée nette de la nécessité de traduire « verbum pro verbo ». La traduction était pour eux la re-création, la ré-écriture des œuvres grecques et l'écrivain se devait de faire écriture nouvelle et personnelle. Le texte doit être assimilé à la culture latine, donc réinterprété, transposé. La notion de traduction au sens où nous l'entendons est tardive *Cf.* Saint-Jérôme (com. pers.).
[22] Avec cet exemple de Martin du Gard: « *Le ministre, cinq jours avant la fin de l'instruction qui devait conduire à la traduction de Dreyfus devant un conseil de guerre, y affirme la culpabilité de l'accusé* ».

**BDD-A2534 © 2011 Facultatea de Litere din Oradea**
**Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:05:17 UTC)**

résultat (« texte, œuvre traduite »). Comme *traduire*, « par analogie », le nom *traduction* signifie: « transposition d'un système dans un autre, d'un art dans un autre; représentation de la réalité par les arts plastiques, transposition d'un domaine dans un autre ». Et « par extension », il est utilisé avec le sens de « expression, manifestation d'un phénomène, conséquence ». Je ne prendrai en considération ici que le sens « fait de transposer un texte d'une langue dans l'autre; résultat de cette action ».

L'auteur de l'article précise que, pris dans l'acception « action », *traduction* peut s'employer avec « une détermination[23] désignant ou indiquant »:

- la langue source (*Je donne deux cents francs pour une traduction de l'anglais*, Balzac)[24];
- « l'auteur dont le texte est traduit » (*il travaillait à une traduction de Buffon*)[25];
- « le type de traduction » (*La traduction littérale, ou mot à mot, est la solution idéale, celle où les structures des deux énoncés sont parallèles,* Mounin);
- « la nature du canal » (*traduction de vive voix; faire une traduction écrite de cette lettre*).

Il peut aussi figurer « en position de déterminant » [*i.e.* de complément] comme dans *bureau de traduction, le droit de traduction, le service des traductions*[26].

Quand il signifie « œuvre traduite », *traduction* peut s'employer avec « un déterminant désignant » la langue source (*des traductions du français*), la langue cible (*Bossuet était favorable en général aux traductions en langue vulgaire*, Sainte-Beuve)[27], l'auteur de la traduction (*Relu* Under Western eyes, *dans l'excellente traduction de Neel*, Gide). On notera la mention des adjectifs « relationnels » qui tous correspondent à la langue « cible » dans cet exemple de Green: *Ce qui m'a incité à reprendre l'étude de l'hébreu, c'est la divergence des traductions anglaise, française et allemande, pour ne rien dire de la Vulgate qui offre un problème particulier*[28].

Comme on peut s'y attendre, *traduction* ne se traduit pas de la même façon dans les langues germaniques ni dans les langues slaves citées, et ni non plus en grec ancien et en grec moderne:

---

[23] L'auteur de l'article écrit exactement « avec det. désignant ou indiquant… ».
[24] C'est moi qui souligne.
[25] Exemple simplifié inspiré du *TLFi.*
[26] L'auteur de l'article ne distingue pas entre le complément avec déterminant et le complément sans déterminant.
[27] Il vaut la peine de relever aussi l'exemple suivant: *M. Niel, ayant lu* le Neveu de Rameau*, dans la traduction française faite d'après celle que Goethe avait faite en allemand, le préférait à l'original* (Delacroix).
[28] Sur la distribution des adjectifs relationnels modifiant le nom *traduction,* voir Flaux & Stosic (soumis).

**BDD-A2534 © 2011 Facultatea de Litere din Oradea**
**Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:05:17 UTC)**

Allemand:
- juridique: *Überführung*
- linguistique: *Überstzung; Übertragung*

Anglais:
- juridique: *summons/to issue a summons*
- linguistique: *translation; translating (from, into)*

Néerlandais:
- juridique: *dagvaaring (tot de dagvaarding vor Mr X om te verschijnen voor de Krijgsraad)*
- linguistique: *vertaling*[29]

Polonais:
- juridique: *postawieniu*
- linguistique: *tlumaczenie / przeklad*

Serbo-croate:
- juridique: *izvodjenje*
- linguistique: *prevodjenje* (action) / *prevod* (résultat)

Grec ancien:
- juridique: *diôxis*
- linguistique: *metaphrasis*

Grec moderne:
- juridique: *ste diakaiosune*
- linguistique: *métaphrasé*

Latin:
- juridique: *traductio* n'est pas attesté
- linguistique: *translatio*, *conversio*[30]

Italien:
- juridique: *(la) traduzione* (*del prigieniero*)
- linguistique: *traduzione*

[29] « Ce nom n'a que le sens de l'action, pas celui de résultat. Tant le verbe que le nom doivent être suivis du français *en néerlandais,* etc. pour qu'ils aient le sens de « traduire » et « traduction ». Pour *vertalen / vertaling* il est immédiatement clair qu'il s'agit d'une transposition d'une langue dans l'autre. Le nom correspondant à la profession est *vertaler* « traducteur »; il n'y a pas de mot *omzetter* pour désigner une profession; il ne signifie pas « traducteur », le verbe et sa nominalisation sont trop généraux pour cela. On peut *omzetten* n'importe quoi ». Co Vet (com. pers.).

[30] Source: J.-M. Vercruysse.

**BDD-A2534 © 2011 Facultatea de Litere din Oradea**
**Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:05:17 UTC)**

Espagnol:
- juridique: *procesar (a alguien en consejo de guerra)*
- linguistique: *traduccion*

Roumain:
- juridique: soit *acțiunea de a traduce în fața justiției* (« l'action de traduire devant la justice »), soit *acțiunea de a deferi justiției* (« l'action de déférer devant la justice »)[31]
- linguistique: *traducerea (poeziei, a romanului,* etc.)

Je ne m'attarderai pas sur cette comparaison (très incomplète quant aux données elles-mêmes) – mais elle le mériterait; les faits relatifs aux langues romanes sont complexes et exigeraient une étude approfondie. L'histoire du « passage » du latin au français elle-même n'est pas simple, comme on peut le voir à la lecture de ces deux extraits du *TLFi* à propos de l' « évolution » du nom *traduction* et du verbe *traduire*[32].

« A [sens juridique] emp. au lat. class. et chrét. « action d'exposer au mépris, censure, blâme, médisance, critique; peine, châtiment », dér. du verbe *traducere* (*traduire*) dans quelques-uns de ses sens: « exposer au mépris; confondre, châtier, punir ». B [sens linguistique] dér. sav. de *traduire** d'apr. le lat. class. *traductio* « traversée, action de faire passer d'un point à un autre; rhét.: métonymie, répétition d'un mot; exhibition publique, action d'exposer au mépris », dér. de *traducere* (*traduire**).

A [sens juridique] empr., puis adapté (d'apr. *conduire, déduire,* etc.) du lat. class. En b. lat. *traducere* « conduire au-delà, faire passer, traverser; faire passer d'un point à un autre; gramm.: introduire (un mot dans une autre langue), dériver », formé de *tra-* (pour *trans-*) « au delà-de, par delà » et *ducere* « conduire, mener ». B [sens linguistique] empr. puis adapté du lat. des humanistes *traducere* « faire passer d'une langue dans une autre », néol. sém. créé vers 1400 par l'aut. ital. L. A. Bruni (soit consciemment, soit par fausse interprétation du passage de Aulu-Gelle I, 18, 1: *vocabulum Graecum vetus* <u>*traductum*</u>[33] *in linguam Romanam*, où *traducere* signifie en fait « introduire, transporter » […] et répandu à partir de la 2ème moit. du XVème s. […]. *Traduire* s'est substitué à l'a. fr. et m. fr. *translater* ».

Il vaudrait la peine aussi d'explorer la piste des traductions du nom *traduction* (au sens linguistique) selon qu'il s'agit d'une action ou d'un résultat. Ce sera l'objet d'un prochain travail.

---

[31] « Bien que le nom *deferire* (qui correspond à l'infinitif long) existe et qu'il soit attesté dans le DEX (dictionnaire explicatif de la langue roumaine), je n'ai trouvé aucun exemple où il soit déterminé », précise A. Tihu (com. pers.), que je remercie pour ces explications.

[32] Pour une description « synchronique » des noms dérivés en *–tion* empruntés au latin mais rattachés par les sujets parlants à un verbe français, voir Bonami *et al.* 2009.

[33] Souligné par moi. En gras dans le texte.

**BDD-A2534 © 2011 Facultatea de Litere din Oradea**
**Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:05:17 UTC)**

## 2. Qu'est-ce qu'une idéalité?

Les linguistes qui se sont intéressés à des noms comme *livre, journal, roman* ou *symphonie* hésitent sur la caractérisation sémantique. Il est clair que si on considère l'opposition concret / abstrait comme fondamentalement pertinente du point de vue linguistique, la différence entre événement et objet s'impose[34]. Au regard de cette distinction, les SN *une traduction, un poème* dans *j'ai lu une excellente traduction / un charmant poème* dénotent des objets; mais ces objets ne sont pas matériels: ils ont certes une instanciation dans l'espace, mais pas au même titre que les objets dénotés par les SN *une table, une fillette, un nuage* ou *une fée*[35].

### 2.1. Les idéalités selon Husserl

Husserl a très bien décrit le statut « ontologique » de ces objets qui se caractérisent par leur identité à travers le temps et l'espace; et c'est lui qui a utilisé le terme *idéalité*. Il écrit dans *Expérience et jugement*:

> Et cela [l'identité] ne concerne pas seulement les objectivités d'entendement au sens étroit qui a été élucidé jusqu'à présent, les états de choses qui peuvent être repris des jugements aussi nombreux qu'on voudra. Mais c'est vrai aussi de toutes les objectivités culturelles. Le *Faust* de Goethe se présente en autant de livres réels (*real*) qu'on veut (« livre » désigne ici ce qui est produit par les hommes et destiné à la lecture: c'est déjà une détermination qui n'est pas elle-même purement réique, mais une détermination de signification!), qui s'appellent les exemplaires de *Faust*. Ce sens spirituel qui détermine l'œuvre d'art, la formation spirituelle comme telles, est certes « incarné » dans le monde réel (*real*), mais non pas individualisé par cette incarnation. Ou encore: la même proposition géométrique peut être énoncée aussi souvent qu'on veut; tout énoncé réel a ce sens-là, et différents énoncés ont identiquement le même sens. D'ailleurs, la signification spirituelle est « incarnée » dans le monde par son soubassement corporel, mais différents corps peuvent être précisément des incarnations du même « idéal », qui pour cette raison est dit « irréel » (*irreal).* (p. 322)
>
> Un objet idéal peut assurément, comme la *Madone* de Raphaël, n'avoir *en fait* qu'une seule mondanéisation, et ne pas être, en fait, répétable dans une identité pleinement suffisante (celle du contenu idéal plein). Mais, *par principe*, cet idéal est néanmoins répétable, aussi bien que le *Faust* de Goethe. (p. 323)

[34] Voir Flaux 1996, 2002, Flaux & Van de Velde 2000, Flaux & Stosic 2011, Stosic & Flaux (à paraître), Flaux & Stosic (soumis a), Flaux & Stosic (soumis b).

[35] Une fée est un objet qui n'existe pas; mais ce n'est pas non plus une idéalité.

BDD-A2534 © 2011 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:05:17 UTC)

> Ainsi la signification une et identique des nombreux exemplaires de *Faust* est le Faust idéalement un, ou la signification de ses nombreuses reproductions cette seule et unique *Madone*. Signifier cette œuvre unique, avoir ce sens, appartient aux nombreux objets réels (*real*) dans lesquels ses reproductions peuvent être incarnées. (p. 326)

Et encore:

> Dans un traité, dans un roman, chaque mot, chaque phrase est unique et ne se multiplie pas par une lecture répétée, qu'elle soit lecture commentée ou lecture mentale. Cela ne dépend pas non plus de celui qui fait la lecture, chacun ayant sa voix, son timbre, etc. Le traité lui-même (pris à présent seulement au point de vue grammatical, en tant qu'il consiste en mots, en tant qu'il est langage), nous le distinguons non seulement des multiplicités de la reproduction que nous effectuons quand nous commentons le texte, mais aussi de même des multiplicités des documents conservés par le papier et l'impression ou par le parchemin et l'écriture manuscrite, etc. C'est le seul et même ensemble de mots qui est reproduit mille fois, par exemple sous forme de livre; nous parlons tout bonnement du *même* livre, nous avons affaire au même roman, au même traité, etc.; et en vérité, cette identité est valable déjà au pur point de vue du langage, tandis qu'en une autre manière, elle est valable à nouveau si nous considérons purement et exclusivement le contenu au point de vue de la signification, contenu que nous ferons aussitôt entrer en ligne de compte. […] Le mot lui-même, la proposition grammaticale elle-même, est une unité idéale qui ne se multiplie pas dans ses milliers de reproductions. (*Logique formelle et logique transcendantale,* p. 29-30; puis p. 31)[36]

On notera que pour Husserl les « objectivités culturelles » relevant des arts plastiques sont des idéalités. Cette affirmation peut être discutée (voir Flaux (soumis)). Je ne tiendrai pas compte de cette question ici.

### 2.2. Une nouvelle classe de noms

Les idéalités sont très nombreuses et les noms qui les dénotent, par conséquent; car elles concernent des domaines essentiels; le langage au sens très large et la musique; les arts plastiques – si on les accepte. J'emprunte à un travail mené avec D. Stosic une esquisse de sous-classification des noms d'idéalités qui donnera une idée de l'étendue de cette « nouvelle classe de noms »:

- *sonate*, *symphonie*, *oratorio*, *concerto*, *cantate*, *quatuor*, *trio*, *quintette*, *requiem*…

- *chant*, *chanson*, *chansonnette*, *romance*, *comptine*, *complainte*, *air*, *mélodie*, *refrain*, *berceuse*, *hymne*, *cantique*, *ballade*, *ode*…

[36] Ces extraits figurent dans Stosic & Flaux (à paraître).

BDD-A2534 © 2011 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:05:17 UTC)

- *livre*, *fable*, *poésie*, *nouvelle*, *conte*, *épopée*, *roman*, *légende*, *mythe*…

- *vaudeville*, *tragédie*, *comédie*, *mélodrame*, *opéra*, *pièce de théâtre*…

- *film*, *documentaire*, *téléfilm*, *série*, *péplum*, *western*…

- *tableau*, *portrait*, *aquarelle*, *dessin*, *photo*, *gravure*, *toile*, *marine*, *panneau*, *retable*, *icône*, *fresque*, *polyptique*, *arabesque*, *vitrail*, *grisaille*…

- *sculpture*, *statue*, *buste*, *figurine*, *statuette*, *bas-relief*, *chapiteau*…

- *équation*, *formule*, *règle*, *nombre*, *loi physique*, *algorithme*, *fonction*, *application*…

- *proposition*, *théorème*, *syllogisme*, *axiome*, *postulat*…

- *mot*, *syllabe*, *phonème*, *morphème*, *lexème*, *syntagme*, *locution*, *expression*, *tournure*…

- *énoncé*, *libellé*, *intitulé*, *titre*…

- *loi*, *décret*, *circulaire*, *convention*, *testament*, *contrat*, *traité*, *constitution*, *pacte*, *bail*, *déclaration*…

- *sentence*, *arrêt*, *décision*, *ordonnance*, *édit*, *verdict*, *résolution*, *règlement*…

- *aphorisme*, *précepte*, *adage*, *proverbe*, *slogan*…

- *sermon*, *conférence*, *exposé*, *cours*, *éloge*, *panégyrique*, *oraison*…

- *article*, *journal*, *dictionnaire*, *périodique*, *revue*, *mensuel*, *actes de colloque*…[37]

Ajoutons que, comme les abstractions (qualités, états, actions, événements), les idéalités ne sont pas représentables graphiquement – contrairement aux objets matériels:

(7) Dessine-moi un mouton / un extra-terrestre

(8) *Dessine-moi des bontés / une colère / une invasion

Toutefois, ce n'est pas une raison pour les assimiler aux abstractions (de type événement). Une idéalité comme sonate n'est pas un événement[38], comme le montre l'impossibilité d'utiliser le mot *sonate* à la place de *concert* dans les exemples suivants:

(9) Le prochain concert aura lieu ce soir

(10) *(Le prochain concerto / La prochaine sonate) aura lieu ce soir[39]

(11) Que se passe-il donc? – Il y a un concert en ce moment

[37] Cette liste figure dans Stosic & Flaux (à paraître).

[38] *Contra* Pustejovsky 1995, et Godard & Jayez 1993, 1996, entre autres.

[39] Condition suffisante mais non nécessaire, car tout nom d'événement n'est pas compatible avec le prédicat *avoir lieu*, ni non plus avec *survenir* ou *se produire*.

**BDD-A2534 © 2011 Facultatea de Litere din Oradea**
**Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:05:17 UTC)**

(12) Que se passe-il donc? *– Il y a (un concerto / une sonate) en ce moment

(13) L'arrestation de Paul a eu lieu en plein concert
(14) *L'arrestation de Paul a eu lieu en plein (poème / concerto / sonate)

*Traduction* est bien un nom qui, lorsqu'il n'est pas prédicatif, dénote un « objet idéal ».

### 2.3. Qu'est-ce que « traduire »?[40]

Avant d'aborder l'étude des caractéristiques sémantico-syntaxiques du verbe *traduire* et du nom *traduction*, revenons rapidement sur ce en quoi consiste l'action de traduire.

Un texte (oral ou écrit) est un ensemble de mots structuré, « appartenant » à une langue dite « source ». Texte à traduire et langue source participent de la même nature, que Saussure a tenté de décrire en recourant à la notion de signe et de système de signes. Le texte traduit entretient le même type de rapport avec une autre langue, la langue dite « cible »: c'est aussi un ensemble de mots structuré « appartenant » à ladite langue. Le rapport d' « appartenance » a été décrit par Saussure grâce au couple « langue/parole » ou « langue/discours »[41].

L'action de traduire met donc en cause plusieurs objets idéaux: le texte de départ et, indissociablement, la langue source dans laquelle il est « composé »; elle-même est un objet idéal. Le texte d'arrivée, objet idéal lui aussi, est semblable et différent du texte de départ: modifié par le « changement de langue », il est toujours le même, tout en étant indissociablement lié à la langue cible, elle-même aussi un objet idéal. Le texte traduit est donc identique au texte à traduire en ce que le sens est le même; différent en ce que la « forme » n'est pas la même. L'action responsable du changement met également en jeu un objet non idéal, un être humain inscrit dans l'espace, qui assume le rôle d'agent causateur du procès et de son résultat.

Notons que l'action de traduire ne porte pas nécessairement sur un « texte » au sens qui vient d'être défini; il peut s'agir d'un « signe » ou d'un « méta-signe » isolé de la langue:

(15) Marie a traduit *traduction* par *traducere*

(16) Marie a traduit l'imparfait par un passé simple

(17) Comment traduire cette valeur aspectuelle en français?

[40] Ce paragraphe reprend un passage de la communication que j'ai présentée au colloque de Belgrade en mars 2011 sur l'espace et le temps (soumis).
[41] En tant qu'ils appartiennent à la langue, les signes sont démunis d'étendue. C'est dans la « parole » qu'ils prennent une étendue temporelle (« la linéarité »).

BDD-A2534 © 2011 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:05:17 UTC)

Les instances mises en œuvre par l'action de traduire étant des objets idéaux (sauf l'agent), des objets non inscrits *a priori* dans l'espace, il est clair que le changement causé et subi n'est pas de l'ordre du mouvement[42]. S'agit-il d'un changement d'état? Si par là on entend une évolution physique, qui entraîne éventuellement vers la mort ou vers la disparition, un texte « à traduire » ne peut être dit « subir un changement d'état ». Peut-on parler d'« état non physique » c'est-à-dire psychologique? Non plus, puisque l'état psychologique concerne un être humain, lequel est *a priori* ancré spatialement. On note d'ailleurs que la construction métaphorique *être dans* (*un état* + Adjectif ou *un* Adjectif + *état*) ne convient qu'à SN « sujets » dénotant un humain, *Cf.* (18) et (19):

(18) Ilie est dans un triste état: il est malheureux, mélancolique, inquiet
(19) *Le roman d'Istrati est dans un triste état

sauf, dans le cas de (19), à viser tel exemplaire du roman de l'auteur roumain.

« (Etre) traduit (du roumain) en français » caractérise pourtant bien un état, au sens où « (être) malade, sale, propre » en caractérise un. Dans le cas de « (être) traduit », il s'agit d'un état clairement résultant. Mais que signifie exactement *traduire un poème du roumain en français?* Que le poème « est en roumain» et que ce poème, au terme du procès, « est en français »; le poème, non nécessairement écrit, « appartient » d'abord à une langue puis à une autre. C'est cette « appartenance » qui est modifiée, sans que le sens du texte ait changé. Faut-il parler, dans ces conditions, de changement d'« état »? Rien n'est moins sûr. Car le contraste est net entre (20)-(21) et (22)-(23):

(20) Dans quel état est Ilie?

(21) – Il est bien malheureux / Il a grossi / Il est devenu riche

(22) Dans quel état est ce poème de Ionesco?

(23) – *Il est (en) français / en roumain.

Il y a « changement », mais au sens où il y a « changement » quand on convertit, par exemple, *des heures en minutes* ou *les nombres premiers en équations mathématiques*. Mais alors, il ne s'agit pas d' « état » au sens strict – car tout rapport au temps est exclu, me semble-t-il, ou du moins comme suspendu. Faut-il invoquer la notion de forme? Oui, probablement; mais à condition de pouvoir donner de ce terme une définition consistante, intégrant non seulement la notion de « signifiant » au sens saussurien, mais aussi le rapport

[42] Sur la notion de mouvement, la littérature est plus qu'abondante. Citons, entre autres, Croft 2010, Talmy 2000, vol. 1 et 2; voir aussi Stosic & Sarda 2009.

BDD-A2534 © 2011 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:05:17 UTC)

d'« appartenance » très particulier du texte à chacune des langues dans lesquelles il est instancié.

### 3.1. *Traduire*[43]

Commençons par caractériser rapidement le verbe *traduire* du point de vue aspectuel (ou lexical) dans les termes de Vendler (1967), en précisant que les critères utilisés valent pour le SV, et non pas pour le verbe seul.

*Traduire* dénote un événement de type « action » ou « événement » au sens large, et non « état »: il est [+dynamique], comme le montre le fait qu'il peut être utilisé pour répondre à une question en *que faire?* – ce qui n'est pas le cas de *aimer* ou de *admirer*.

(24) Qu'a fait Marie hier? – Elle a traduit ce poème

L'idée de transposition d'un texte d'une langue dans une autre incluant celle d'un changement, *traduire* est [-homogène], à la différence des verbes d'état et des verbes d'activité. Impliquant l'idée d'une borne, *traduire* est [+télique]; et il est [+duratif]; il accepte de se construire avec *finir de,* ce qui est une caractéristique des « accomplissements »[44]:

(25) Marie a traduit ce poème en deux heures

(26) Marie a fini de traduire ce poème

Quand le SN COD comporte l'article indéfini pluriel (*des*), la phrase réfère à un nombre indéterminé d'accomplissements, ce qui rapproche *traduire* des verbes d'activité (ou, selon plusieurs linguistes, ce qui en fait un verbe d'activité). Comme de nombreux verbes d'activité, *traduire,* suivi d'un SN en *des,* peut même signifier une activité habituelle:

(27) Marie traduit des poèmes depuis de longues années

(28) Marie traduit des pièces de théâtre pour cette maison d'édition (= « Marie est traductrice de pièces de théâtre »)

*Traduire* peut donc fonctionner comme verbe d'activité, mais l'activité qu'il signale comporte l'idée d'une borne interne (télicité)[45], contrairement aux verbes d'activité de type *marcher, se promener, voyager.* Ici, faute de place, je m'en tiendrai à *traduire* verbe d'accomplissement[46].

---

[43] Sur ce point, je reprends également en partie Flaux (soumis).
[44] *Cf.* Haas 2009.
[45] « Portant dans son sens propre l'idée d'une borne terminale », comme le rappelle P. Haas 2009.
[46] Sur *traduire* verbe d'activité, voir Flaux (soumis).

BDD-A2534 © 2011 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:05:17 UTC)

La complémentation de *traduire* est complexe, le COD étant obligatoire, sauf si *du roumain* est interprété en (30) comme partitif avec le sens de (31):

(29) Marie a traduit cette pièce de théâtre du roumain en français.

(30) *Marie a traduit du roumain en français

(31) Marie a traduit un certain nombre de textes français en roumain

Toutefois, on constate que le COD (« texte ») peut être omis, à condition que la langue cible soit mentionnée. Du moins, dans ce cas, seule la mention de celle-ci est à la rigueur possible –sauf, à nouveau, à interpréter le syntagme correspondant à la langue source comme un SN objet comportant un article partitif:

(32) ? Marie a (souvent) traduit en français

(33) ?? Marie a (souvent) traduit du roumain

Si le COD est présent, la seule mention de la langue cible donne également un résultat un peu meilleur que la seule mention de la langue source, sauf si le contexte est tel que la référence à la langue source va de soi:

(34) Marie a traduit ce roman en roumain

(35) ? Marie a traduit ce roman du roumain

(36) Marie a traduit du roumain ce roman de Rebreanu

(37) Marie a traduit du français cette pièce de théâtre de Racine

Il apparaît donc que *traduire,* à valeur aspectuelle d'« accomplissement », a deux arguments syntaxiques, l'agent sujet et le COD thème, mais que les deux syntagmes prépositionnels correspondant à la langue source et à la langue cible jouent un rôle important; de plus, ils connaissent une disparité de « saillance » mais ils manifestent aussi un net lien de solidarité[47].

### 3.2. *Traduction* prédicatif

Le nom *traduction* au sens prédicatif peut, comme le verbe *traduire,* signifier un « accomplissement » ou une « activité télique ».

En tant que nom d'événement de type « accomplissement », *traduction* hérite des propriétés aspectuelles du verbe[48]. Il hérite aussi

[47] L'interrogation partielle fait bien apparaître ce décalage. Sur ce point, voir Flaux & Stosic (soumis a).

[48] Sur les tests utilisables à propos du nom, voir Haas 2009.

BDD-A2534 © 2011 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:05:17 UTC)

de sa structure argumentale, ce que résument les exemples (38)-(39), et (40)-(41):

(38) Marie a traduit ce poème, du roumain en français, en deux heures; ce qui a surpris tout le monde

(39) La traduction, par Marie, de ce poème, du roumain en français, en deux heures, a surpris tout le monde

(40) Marie a traduit allègrement ce poème, du français en roumain, en deux heures seulement; ce qui a surpris tout le monde

(41) (L'allègre traduction / La traduction allègre) par Marie, de ce poème, du français en roumain, en deux heures seulement, a surpris tout le monde[49]

Le « privilège » déjà repéré de la langue cible apparaît dans les exemples (42) à (44) et dans les exemples (45) à (46) avec l'emploi des adjectifs relationnels[50]:

(42) La traduction de ces poèmes par Marie, en français, l'an dernier, a beaucoup aidé ses confrères

(43) La traduction de ces poèmes par Marie l'an dernier, a beaucoup aidé ses confrères

(44) ?? La traduction de ces poèmes par Marie, du roumain, l'an dernier, a beaucoup aidé ses confrères

(45) La traduction française de ces poèmes, l'an dernier, par Marie, a beaucoup aidé ses confrères

(46) La traduction roumaine de ces poèmes, l'an dernier, par Marie, a beaucoup aidé ses confrères

En (45) on comprend que Marie a traduit des poèmes en français; en (46) qu'elle a traduit des poèmes en roumain.

Les principales caractéristiques sémantiques et syntaxiques du verbe *traduire* déjà relevées semblent bien présentes, quand le nom *traduction* s'utilise pour dénoter une activité, comme dans les exemples suivants:

(47) Marie trouve plaisir à traduire des poèmes du roumain en français

(48) Marie trouve plaisir à la traduction de poèmes du roumain en français

(49) Traduire des poèmes du roumain en français a demandé beaucoup de temps à Marie

[49] Une simple équivalence relie (40) et (41); les relations entre verbe + adverbe (*traduire allègrement*) et nom dérivé + adjectif (*une traduction allègre/une allègre traduction*) ne sont pas simples.

[50] Sur ce point, voir Stosic & Flaux (à paraître).

**BDD-A2534 © 2011 Facultatea de Litere din Oradea**
**Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:05:17 UTC)**

(50) La traduction de poèmes, du roumain en français, a demandé beaucoup de temps à Marie

Le « privilège » de la langue cible signalé à propos du verbe et du nom d'accomplissement caractérise également l'emploi de *traduction* au sens d'« activité télique », comme le montrent:

- d'une part la suppression plus « naturelle » d'un des deux groupes prépositionnels référant à l'une des deux langues, celui correspondant à la langue source:

(51) Marie se consacre à la traduction de poèmes en français

(52) ? Marie se consacre à la traduction de poèmes du roumain

(53) ? Marie est en pleine traduction de poèmes en français

(54) ?? Marie est en pleine traduction de poèmes du roumain

(55) Ces poèmes sont en voie de traduction en français

(56) ?? Ces poèmes sont en voie de traduction du roumain

- d'autre part, le fonctionnement de l'adjectif de relation: s'il s'agit d'une traduction en français, seul (57) est possible; ou du moins il est meilleur – ou moins mauvais – que (58):

(57) ? La traduction française de poèmes occupe bien Marie en ce moment.

(58) *La traduction roumaine de poèmes occupe bien Marie en ce moment.

### 3.3. *Traduction,* nom d'objet idéal

La complémentation semble bien être également, pour l'essentiel, « maintenue » quand *traduction* a un sens non pas prédicatif mais résultatif (il dénote un « objet idéal »): le nom peut être suivi des mêmes groupes nominaux référant à l'« agent », au « thème », à la « source » et à la « cible »[51]. L'ellipse de certains compléments est régie par des contraintes, pour la plupart identiques à celles qui pèsent sur le verbe *traduire,* et sur l'emploi prédicatif de *traduction*:

(59) La traduction de ce roman, du roumain en français, par Marie, est restée célèbre

(60) *La traduction, du roumain en français, par Marie, est restée célèbre

[51] Sur *traduction,* nom d'idéalité, voir Flaux & Stosic (soumis b), Stosic & Flaux (à paraître) et Flaux (soumis).

BDD-A2534 © 2011 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:05:17 UTC)

(61) La traduction de ce roman, (du roumain) en français, par Marie, est restée célèbre

(62) La traduction de ce roman, en français, par Marie, est restée célèbre

(63) ?? La traduction de ce roman, du roumain, par Marie, est restée célèbre

Ces contraintes montrent aussi le « privilège » dont bénéficie la mention de la langue cible, privilège qu'on peut observer également avec l'emploi des adjectifs de groupe: si l'on sait que Luther a traduit la Bible du latin en allemand, on ne s'étonne pas de (64), mais de (65)[52]:

(64) La traduction allemande de la Bible par Luther est restée célèbre

(65) ?? La traduction latine de la Bible par Luther est restée célèbre

Récapitulons: *traduction* signifie un accomplissement (66), une activité « télique » (67), et une idéalité (68):

(66) La traduction de ce roman par Marie l'an dernier, a aidé ses collègues

(67) Marie s'est lancée dans la traduction de poèmes roumains

(68) Les traductions de Marie ont du succès

*Traduction,* nom d'idéalité, présente donc un nombre important de propriétés communes avec *traduction* prédicatif. Cela conduit à s'interroger sur l' « héritage » sémantico-syntaxique lié à la nominalisation. La question ne se pose pas que pour le nom *traduction,* mais aussi pour les noms dérivés de verbes causatifs dénotant des résultats de type idéal (*description, création,* etc.). Elle se pose même pour les noms d'idéalités « non dérivés » (*sonate, poème, loi, mot*) et – d'une manière générale – pour les noms d'objets fabriqués (*Cf.* Milner 1982, à propos, notamment, des noms d'objets « iconiques » comme *photo, portrait*). Et sans doute se pose-t-elle à propos de tous les noms d'objets matériels (matières y compris) qui sont non pas « naturels » mais « créés » ou « constitués » / « institués », tels que *fils* (*de*), *amant* (*de*), *président* (*de*), etc.

**Conclusion**

Qu'il s'agisse du verbe *traduire* ou du nom *traduction* dans son sens prédicatif, les instances mises en lien par le prédicat ont les

[52] Exemples repris à Flaux & Stosic (soumis a).

BDD-A2534 © 2011 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:05:17 UTC)

particularités suivantes: l'agent est un être humain, nécessairement; l'objet / thème est une idéalité à la fois « une » et « duelle »; les « compléments » correspondant à la langue source et à la langue cible sont aussi des idéalités. Ces caractéristiques restent les mêmes quand *traduction* dénote une idéalité.

Qu'est-ce qu'une traduction « fidèle » sinon un texte (résultat du procès « traduire »), qui maintient le sens? Une fois « traduit », le texte est autre sur le plan du signifiant, tout en restant le même du point de vue du sens. Du moins est-ce ce à quoi tendent les traducteurs, au nombre desquels figure en si bonne place celle à qui est dédié cet article.

## Références bibliographiques

Bonami, O., Boye, G., Kerleroux, F. (2009), « L'allomorphie radicale et la relation flexion-construction », *in* Fradin B., Kerleroux F., Plénat M., *Aperçus de morphologie*, Saint-Denis, Presses Universitaires de Vincennes, p. 103-125.

Croft,W. (2010), *Verbs, Aspect and Argument structure*, Oxford, Oxford University Press.

Flaux, N. (1996), « Questions de terminologie », *in* Flaux N., Glatigny, M., Samain, D. (éds.), *Les noms abstraits. Histoire et Théories*, Villeneuve d'Ascq, Septentrion, p. 77-90.

Flaux, N. (2002), « Les noms d'idéalités et le temps », *Cahiers Chronos*, 10, p. 65-78.

Flaux, N. (soumis), « *Traduire / traduction:* ni mouvement ni changement d'état? », communication présentée au colloque de Belgrade (23-26 mars 2011), *L'expression du temps et de l'espace en français: quelles formes pour quels sens?*

Flaux, N., Stosic, D. (2011), « Noms d'idéalités, prépositions et temporalité », *in* Arjoca E., Avezard-Roger C., Goes J., Moline E., Tihu A. (éds.), *Temps, aspect et classes de mots: études théoriques et didactiques*, Arras, Artois Presses Université, p. 155-178.

Flaux, N., Stosic, D. (soumis a), « Le nom *traduction* et sa complémentation », Colloque de St Jacques de Compostelle sur la complémentation (21-23 octobre 2010).

Flaux, N., Stosic, D. (soumis b), « *Traduire* et la nominalisation », Colloque *NominalisationS,* Arras, 18-20 mai 2011.

Flaux, N., Van de Velde, D. (2000), *Les noms en français. Essai de classement*, Paris-Gap, Ophrys.

Florea, L. S., Fuchs, C. (2010), *Dictionnaire des verbes du français actuel,* Paris-Gap, Ophrys.

François, J. (1989), *Changement, causation, action,* Genève, Droz.

François, J. (1990), « Classement sémantique des prédications et méthode psycholinguistique d'analyse propositionnelle », *Langages*, 100, p. 13-32.

Godard, D., Jayez, J. (1993), « Le traitement lexical de la coercion », *Cahiers de linguistique française*, 14, p. 123-149.

Godard, D., Jayez, J. (1996), « Types nominaux et anaphores: le cas des objets et des événements », *Cahiers Chronos*, 1, p. 41-58.

**BDD-A2534 © 2011 Facultatea de Litere din Oradea**
**Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:05:17 UTC)**

Gross, M. (1975), *Méthodes en syntaxe,* Paris, Hermann.
Haas, P. (2009), *Comment l'aspect vient aux noms,* Doctorat soutenu à l'Université de Lille 3.
Husserl, E. (1996) [1929], *Logique formelle et transcendantale*, Paris, PUF.
Husserl, E. (1970) [1939], *Expérience et jugement*, Paris, P.U.F.
Levin, B. (1993), *English Verb Classes and Alternations, A preliminary Investigation*, Chicago, The University of Chicago Press.
Levin, B., Rappaport Hovav, M. (à paraître), « Lexical Conceptual Structure », *in* Portner P., Maienborn C., von Heusinger K. (eds), Semantics: *An International Handbook of Natural Language Meaning*, Berlin, Mouton de Gruyter.
Milner, J.-C. (1982), *Ordres et raisons de langue,* Paris, Le Seuil.
Pustejovsky, J. (1995), *Generative Lexicon,* Cambridge, MIT Press.
Stosic, D., Flaux, N. (à paraître), « Les noms d'idéalités sont-ils polysémiques? », Bern, Peter Lang.
Stosic, D., Sarda, L. (2009), « The many ways to be located: the expression of fictive motion in French and Serbian », *in* Brala Vukovic, M., Gruic Grmusa, E. (eds), *Space and Time in Language and Literature*, Cambridge, Massachussets, Cambridge Scholars Publishing, p. 39-60.
Talmy, L. (2000), *Toward a Cognitive Semantics*, Massachussets, MIT-Press Cambridge.
Vendler, Z. (1967), *Linguistics and Philosophy,* Ithaca New-York, Cornell University.

**BDD-A2534 © 2011 Facultatea de Litere din Oradea**
**Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:05:17 UTC)**